

C.I.C.P.C / D.T

Déclaration Liminaire

Monsieur le Directeur
Mesdames et messieurs,

Nous sommes réunis ce jour pour parler de la nouvelle entité de la Direction Technique de la DGA.

De part la proximité avec la CICPC de la DGA prévue le 9 février 2010, nous concentrerons notre propos liminaire sur les aspects techniques de la DT. Pour les aspects IDV et autres, nous interviendrons de façon plus générale en février.

Après concertations avec nos syndicats locaux, et lecture du dossier qui nous a été fourni, quelques questions pointent :

Comment se fait-il que dans le dossier qui nous est présenté, aucune perspective de plan de charge après 2010. Quel avenir pour nos centres ? Quelle va être la politique du maintien de l'activité s'il n'y a pas de plan de charge ?

Qu'en est-il des groupes de travail technique nationaux sur l'évolution des filières métiers, comme par exemple mesure, laboratoire etc... qui sont constitués en vue d'externaliser ces métiers. Nous notons qu'aucunes informations ne remontent auprès des personnels et des organisations syndicales.

Nous dénonçons le côté pervers des groupes de travail sur l'évolution des métiers de la Dga. La solution de la polyvalence est une vraie mauvaise réponse au manque de recrutement car elle engendre des risques d'accident de travail, de perte de compétence et d'augmentation de la charge de travail.

Quel plan d'embauche est prévu pour tous les niveaux ? La mise à mal de nos centres de formations est un handicap pour le maintien de nos expertises. Quant à l'embauche d'ouvrier contractuel, nous le refusons.

Pourquoi une évolution de plus en plus rapprochée avec les industriels ? Doit-on comprendre que la réorganisation des centres ne se fait que pour le plaisir ou en préfiguration d'une externalisation complète de nos capacités d'expertises.

Quid du ratio entre expertise pour les militaires et le reste ?

Comment arriverez-vous à quantifier et maintenir les compétences techniques ?

Le peu d'engouement, que nous comprenons, des personnels pour suivre les métiers dans le cadre de mutation va porter très probablement une atteinte à la conservation de nos compétences techniques. Les tentatives de transmission de savoir sont vouées à l'échec. Comment pouvez-vous imaginer que des agents vont se prêter au jeu ?

Nous dénonçons le mode de gestion privé de nos établissements par la passation de contrats de service auprès des services de soutien. Cette gestion externalisée met à mal, ce qui faisait le liant de nos établissements : la gestion de proximité.

Il faudra aussi apporter des précisions sur l'avenir des agents des filières RH, Achat, Finance, SID. Manque de clarté sur la répartition des tâches à venir. Le ministère s'oriente vers une déshumanisation du travail.

Avec cette réforme, nous vous demandons de nous communiquer un bilan sur l'évolution de la santé des salariés, et plus particulièrement des indicateurs sur les accidents de travail, absence et autre.

L'absence de perspective, la perte des repères collectifs et de la culture d'entreprise créent de l'angoisse et du mal-être chez les personnels. Nous tenons à vous alerter sur la dégradation des conditions de travail, de la souffrance au travail. Sans une remise en cause de votre réforme, la sérénité ne sera pas retrouver.

Pour la CGT, les missions de la DT doivent rester avant tout au service des forces armées. Il n'est ni concevable ni souhaitable que le rôle régalién d'expert et de certificateur technique étatique, indépendant et opérationnel soit remis en cause. La réforme ne peut être guidée aux seuls intérêts des industriels privés. La DGA, et ses centres doivent rester dans le giron du ministère de la défense et être dotés de compétences humaines et de moyens techniques nécessaires à la réalisation de ses missions.

Nous vous remercions de votre attention

Bagneux le 28 janvier 2010